



23  
—  
24

ART  
MUSIC  
DANCE

CENTRE DES ARTS  
ANDRÉ MALRAUX  
DOUARNENEZ

Les masques, portés par les élèves du Centre des arts et photographiés avec talent par Hugo Gayard, ont été réalisés par leur soin. L'artiste, Odette Picaud, qui a exposé ses œuvres au Centre des arts à l'automne 2021, les a entourés de sa bienveillance et son humour pour mener à bien ce magnifique travail.

Cet atelier a été mené et encadré par Mari Le Fur et Damien Moreira.

**LIEU D'APPRENTISSAGE,  
DE CRÉATION ET DE RENCONTRE.**

Le Centre des Arts André Malraux permet à de nombreux Douarnenistes et habitants du territoire de Douarnenez communauté de bénéficier d'un équipement performant pour s'initier et pratiquer de nombreuses disciplines artistiques. Grâce aux équipes d'enseignants dynamiques, inspirées et passionnées, la saison 2022 -2023 a été riches de rencontres et de productions étonnantes. La nouvelle saison se construit autour de projets captivants et promet de nous faire découvrir de nouvelles esthétiques musicales et graphiques.

Les inscriptions pour la saison 2023 -2024 sont assujetties à une nouvelle grille tarifaire, plus linéaire et différenciée, dans l'objectif d'être mieux ajustée aux revenus des familles. Dans un climat budgétaire un peu tendu, l'équipe municipale assure à l'école de musique et aux ateliers d'Arts plastiques des moyens constants afin de préserver le niveau d'apprentissage et de prestations. Je vous souhaite une belle rentrée artistique.

**ISABELLE CLÉMENT**

adjointe au Maire, déléguée à la Culture



# ATELIERS D'ART

Direction **Jean-Sylvain Roveri**

**LES ATELIERS D'ART** proposent un ensemble de pratiques artistiques ouvertes à tous : enfants à partir de quatre ans, adolescents et adultes. L'équipe de cinq enseignants a pour objectif de donner aux élèves, à travers des repères culturels et historiques, la possibilité d'acquérir des techniques permettant une pratique artistique individuelle et de faciliter la compréhension des œuvres d'art et de la création contemporaine. La pédagogie diversifiée et graduée tient compte des préoccupations de chacun.

L'équipe enseignante développe une approche transversale de projets au sein des ateliers d'art et participe également à la vie culturelle aux côtés de diverses structures et acteurs locaux.

Trois enseignants de l'équipe assurent des interventions en milieu scolaire auprès des classes élémentaires publiques et privées de Douarnenez pour une initiation à la pratique artistique.

Dans les ateliers « Découverte des arts plastiques » les enfants, dès quatre ans, se familiarisent de façon ludique avec différents matériaux et techniques. Pour les 6-11 ans, l'atelier « Initiation aux arts plastiques » leur permet d'appréhender la maîtrise de différents outils : crayon, encres, pastels secs et gras, gouache, collages ou travail de la terre. Les adolescents et les adultes ont le choix entre plusieurs ateliers : dessin d'observation d'après modèle vivant, dessin et peinture, sculpture ou céramique.

Un nouveau cours est proposé cette année pour les adolescents. Il s'agit d'une initiation ou d'un perfectionnement aux principales disciplines relatives aux arts plastiques et une ouverture à la création

contemporaine. Tout au long de l'année, les élèves seront invités à travailler sous la forme de projets dans les divers ateliers du Centre des Arts : film d'animation, céramique, dessin, peinture, mais aussi gravure, photographie, sculpture, illustration, etc.

Notre palette d'activités comporte également des cours d'histoire de l'art, accessibles à tous, et auxquels tout élève inscrit dans un atelier de pratiques artistiques peut accéder librement.

Chaque année, tous les ateliers abordent un thème commun et les travaux élaborés dans les ateliers donnent lieu à l'exposition de fin d'année. Ainsi, le projet pédagogique développé par l'équipe enseignante nécessite, pour son aboutissement, l'implication régulière des élèves.

Parallèlement à cette thématique, les expositions gratuites présentées au Centre des arts permettent aux élèves de rencontrer des artistes, d'être en contact permanent avec des œuvres d'art et de réaliser, au sein des ateliers, un travail en lien avec les œuvres présentées.

## LES COURS

### DÉCOUVERTE DES ARTS PLASTIQUES (4 - 6 ANS)

Mari Le Fur  
mercredi 10h - 12h,  
samedi 10h - 12h

### INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES (6-10 ANS)

Damien Moreira  
mercredi 10h - 12h  
ou 14h30 - 16h30  
samedi 10h - 12h

### ARTS PLASTIQUES (ADOS)

Mari Le Fur  
mercredi 14h - 16h  
ou 16h - 18h

### PEINTURE, ESTAMPE, DESSIN (ADOS, ADULTES)

Jean-Sylvain Roveri  
mardi 15h - 18h  
ou 20h - 23h

### DESSIN ACADÉMIQUE (ADOS, ADULTES)

Jean-Sylvain Roveri  
jeudi 20h - 23h

### SCULPTURE, OBJETS DESIGN (ADULTES)

Damien Moreira  
lundi à partir de 14h

### INITIATION SCULPTURE (ADULTES)

Damien Moreira  
mardi 18h - 21h

### CÉRAMIQUE

Lucy Morrow  
**ENFANTS**  
mercredi 10h - 12h  
ou 14h - 16h

### ADULTES

mardi 18h - 21h30  
mercredi 18h - 21h30  
jeudi 14h - 18h

### ADOS

samedi 10h - 12h

### PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL (À PARTIR DE 15 ANS)

Mari Le Fur  
et Damien Moreira  
jeudi 18h - 20h

### HISTOIRE DE L'ART (ADOS, ADULTES)

Louise Bombaglia  
lundi 15h - 17h  
et 18h - 20h  
mercredi 14h - 16h

## LES TARIFS

### ENFANTS, ADOS

code A2

### ADULTES

code A1

### HISTOIRE DE L'ART

code A3





# MUSIQUE

Direction **Alain Le Hénaff**

## **L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DANSE DE DOUARNENEZ**

propose une offre de pratiques artistiques très large accessible à travers des approches pédagogiques variées. Dispensé par une équipe enseignante compétente, dynamique et motivée, l'enseignement conduit vite les élèves à participer aux pratiques collectives qui leur permet rapidement de développer qualités d'écoute et plaisir de jouer ensemble.

L'apprentissage à l'école de musique se déroule selon le parcours global d'étude défini par le schéma départemental des enseignements artistiques. Ce parcours organisé sur 3 axes : pratique instrumentale individuelle, pratique collective, et formation musicale, se déroule sur deux cycles d'une durée de trois à cinq ans.

La réflexion et l'évolution pédagogique toujours au cœur du projet de l'école, visent à favoriser les apprentissages par une pratique musicale diversifiée et innovante.

L'équipe pédagogique s'inscrit dans une dynamique d'échanges qui développe les synergies et donne davantage de place à la musique et à la danse sur notre territoire.

Ce fonctionnement, en mode projet, permet de prendre part à la vie culturelle locale à travers l'organisation de nombreux concerts, stages, rencontres, sessions, spectacles, en invitant de nombreux artistes de renom, et en s'associant régulièrement aux événements organisés par les acteurs locaux.

Cette dynamique donne aux élèves l'occasion de s'enrichir auprès de musiciens et danseurs expérimentés.

L'acquisition d'un bon niveau de pratique amateur nécessite pour le jeune musicien beaucoup de patience et de rigueur lors de son apprentissage de l'instrument. La pratique quotidienne est donc indispensable pour assurer une progression régulière. Il est important que les parents, qu'ils soient initiés ou non à la musique, puissent les accompagner dans cette démarche.

L'école de musique et danse dispose d'un règlement intérieur qui précise son fonctionnement. Ce règlement est remis aux familles qui doivent en prendre connaissance et se conformer aux dispositions qui y sont stipulées.

## LES COURS INDIVIDUELS

### ACCORDÉON DIATONIQUE

Carole Le Pape

### BASSE ÉLECTRIQUE (À PARTIR DE 13 ANS)

Damien Gadonna

### BATTERIE

Xavier Wohlfarth

### CHANT (À PARTIR DE 12 ANS)

Catherine Boissé

### PIANO

Carine-Élisa Brousse

### CLARINETTE

Iiria Sauri

### FLÛTE TRAVERSIÈRE

Justine Sion-Henry

### GUITARE CLASSIQUE

Franck Coméré

### GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT (À PARTIR DE 12 ANS)

Franck Coméré

### GUITARE ÉLECTRIQUE (À PARTIR DE 12 ANS)

Damien Gadonna

### HARPE CELTIQUE

Mathilde Roux

### PIANO-CLAVIERS

Gildas Claquin

### SAXOPHONE

Antoine Germain

### TROMPETTE TUBA

Angèl Haze

### TROMBONNE

Henri Eynard

### VIOLON

Eric Lavarec

### VIOLONCELLE

Madeleine  
D'alban-Moreynas

## LES TARIFS

code MD1

## LES COURS COLLECTIFS

### CYCLE PRÉPARATOIRE

#### ÉVEIL ET INITIATION (DE 4 À 8 ANS, DE LA MOYENNE SECTION AU CE1). COLLECTIF D'ENSEIGNANTS

Le cursus « éveil/initiation musique et danse » permet de développer les compétences communes aux deux disciplines (rythme, chant, écoute, conscience corporelle et créativité).

#### PARCOURS DÉCOUVERTE INSTRUMENTAL (DE 6 À 8 ANS, CP/CE1)

Ce parcours permet au jeune enfant de faire ses premiers pas à l'école de musique. Conjointement au cours d'initiation musique et danse indissociable de ce parcours, l'enfant découvrira cinq instruments de son choix dans l'objectif de préparer son futur parcours musical.

### FORMATION MUSICALE (ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES)

La formation musicale est un complément obligatoire aux cours d'instrument pour les jeunes musiciens. Différents parcours sont proposés aux élèves en fonction de leur cycle d'apprentissage. Les élèves du cycle 1 bénéficient d'un enseignement basé sur la pratique d'ensemble permettant d'inscrire la pratique instrumentale au centre du dispositif d'apprentissage.

#### Enseignants

##### cycle 1

collectif d'enseignants

##### cycle 2

collectif d'enseignants

##### cycle ados/adultes

collectif d'enseignants

### LES TARIFS

code MD2

## LES ATELIERS COLLECTIFS

### ORCHESTRE D'HARMONIE (ADULTES)

Justine Sion-Henry  
Angèl Haze  
mercredi 18h30 - 20h

### ORCHESTRE À CORDES

Eric Lavarec  
mercredi 18h - 19h30

### ATELIER VIOLON ADULTES

Eric Lavarec  
mardi 20h - 21h

### ATELIER MUSIQUES TRADITIONNELLES

Carole Le Pape  
jour et horaires à déterminer  
à la rentrée

### ATELIER MUSIQUES LATINES

Catherine Boissé, Alain Le Henaff  
jeudi 19h - 20h30

### ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES

Gildas Claquin, Xavier Wohlfarth,  
Damien Gadonna  
mardi 19h30 - 20h30,  
mercredi 16h30 - 17h30  
et 17h30 - 18h30

### ATELIER FANFARE (ENFANTS 8 / 12 ANS)

Collectif d'enseignants  
vendredi 18h - 19h

### MUSIQUE D'ENSEMBLES

Eric Lavarec  
samedi 11h - 12h30

### ATELIER IMPROVISATION INSTRUMENTS À VENT (ADULTES)

Gildas Claquin  
1<sup>re</sup> année :  
jeudi 18h45 - 19h30  
2<sup>e</sup> année :  
jeudi 19h30 - 20h15

### CHORALE ENFANTS (DE 8 À 12 ANS)

Catherine Boissé, Mathilde Roux  
mercredi 17h - 18h

## LES TARIFS

code MD2





# DANse

## CONTEMPORAINE

Professeur **Véronique Favarel**

**LA DANSE CONTEMPORAINE** allie une approche sensible du corps avec des éléments spécifiques tels que les changements d'appuis, l'occupation de l'espace, la dynamique, la vitesse, le phrasé du mouvement. Le cours technique intègre un temps d'improvisation et de composition qui favorise la créativité.

Les cursus « éveil » et « initiation » sont communs à la danse et à la musique. Les apprentissages sont axés principalement sur le vécu sensoriel de l'enfant et permettent d'aborder les fondamentaux communs aux deux disciplines : rythme, chant, conscience corporelle, écoute, développement du sens créatif. Ces cours sont assurés conjointement par le professeur de danse, Véronique Favarel, et par un professeur musicien : Gildas Drouilleau pour les deux cours d'éveil et le cours d'initiation 1 et Catherine Boissé pour le cours d'initiation 2.

### LES COURS ET TARIFS

#### **CURSUS ÉVEIL/INITIATION (TARIF MD2)**

##### **Éveil 1**

**(moyenne section)**

mercredi 10h - 10h45

##### **Éveil 2 (Grande section)**

mercredi 11h - 11h45

##### **Initiation 1 (CP)**

lundi 17h15 - 18h15

##### **Initiation 2 (CE1)**

mardi 17h15 - 18h15

#### **CURSUS DANSE (TARIF MD1)**

##### **Cycle 1/1 et 2**

**(8-9 ans)**

mercredi 15h30 - 17h

##### **Cycle 1/3 et 4**

**(10-11 ans)**

mercredi 17h15 - 18h45

##### **Cycle 1/5**

**(12-13 ans)**

mercredi 13h45 - 15h15

#### **Cycle 2**

lundi 18h30 - 20h30

##### **Adultes**

**(à partir  
de 16 ans)**

mardi 18h30 - 20h15

jeudi 17h30 - 19h

##### **Adultes avancés**

**(à partir  
de 16 ans)**

jeudi 19h15 - 21h15



# INFOS PRATIQUES

## ACCUEIL

Le Centre des Arts vous accueille au 88 rue Louis Pasteur, le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30 et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h. Tél. : 02.98.92.92.32 courriel : accueil.emdap@mairie-douarnenez.fr

## INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Si vous souhaitez débiter une activité artistique ou changer de discipline (pour les élèves déjà inscrits), il est indispensable de compléter un formulaire de préinscription disponible sur le site de la ville de Douarnenez, rubrique Centre des arts. Ce document devra être complété avec précision et adressé au plus tôt à l'accueil de l'école. Ne vous déplacez pas, vous serez contacté si nous sommes en mesure de vous proposer une place dans le(s) cours demandé(s).

## À FOURNIR À L'INSCRIPTION

► Quel que soit votre lieu de résidence, une attestation d'allocataire à la CAF récente ou carte d'allocataire et dernier(s) avis d'imposition de la famille.

► Pour les résidents de Douarnenez Communauté, un justificatif de domicile récent.

► Pour toute inscription en danse (y compris éveil et initiation), obligation de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse.

## CALENDRIER

Les activités du Centre des Arts suivent le calendrier scolaire de l'Éducation Nationale. Les cours du samedi ou du mercredi sont assurés lorsqu'ils tombent en début de vacances. Début des cours, le lundi 11 septembre 2023, fin des cours, le vendredi 5 juillet 2024. Le calendrier scolaire est consultable sur : [www.ia29.ac-rennes.fr](http://www.ia29.ac-rennes.fr)

## TARIFS

- Les tarifs appliqués aux activités du Centre des arts sont fixés par le Conseil municipal.
- Tous les tarifs ci-après s'entendent à l'année scolaire et sont payables intégralement à l'inscription.
- Tout élève s'inscrivant après le 1<sup>er</sup> janvier de l'année scolaire débutée en septembre précédent est redevable de 2 trimestres et d'un trimestre après le 1<sup>er</sup> avril.
- La détermination du tarif se fera prioritairement à l'aide du quotient

familial CAF. À défaut, le tarif sera calculé à partir du revenu fiscal de référence du(des) dernier(s) avis d'imposition de la famille.

- ▶ Tout désistement avant le 30 septembre fera l'objet d'une annulation d'inscription et d'un remboursement de la totalité des droits d'inscription sur demande écrite de la famille.
- ▶ Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon après cette date.
- ▶ Seuls pourront faire l'objet d'un remboursement les désistements pour raisons professionnelles, déménagement éloigné ou maladie mettant l'élève dans l'impossibilité de poursuivre son activité jusqu'à la fin de l'année scolaire. La demande devra être effectuée par écrit à l'attention du directeur et accompagnée de justificatifs (contrat de travail, certificat médical...). Tout trimestre entamé sera dû et la date prise en compte pour le calcul du nombre de trimestres à rembourser sera la date d'accusé de réception du courrier de demande de remboursement. Celui-ci interviendra par virement sur le compte bancaire de la famille au plus tard en fin d'année scolaire.

## **MODES DE RÈGLEMENT ACCEPTÉS**

En une fois par chèque bancaire, espèces, carte bancaire, chèques

vacances ANCV ou chèques Culture ou en 4 fois par prélèvement bancaire en novembre, janvier, mars et mai (pour les inscriptions réalisées avant le 15 octobre). Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : Centre des arts régie avances et recettes.

## **RÉDUCTIONS**

Des réductions sont accordées à tout usager, quelque soit son lieu de résidence, dans les conditions suivantes :

- ▶ réduction de tarif de 25 % à partir de la deuxième personne d'une même famille. La facturation prendra en compte, comme première personne, l'élève devant acquitter le tarif le plus élevé de la famille.
- ▶ réduction de tarif de 25 % à partir d'un deuxième instrument ou deuxième discipline (quelle que soit l'école).
- ▶ Le cumul des réductions 2<sup>e</sup> membre d'une même famille / 2<sup>e</sup> instrument ou discipline, ne peut excéder 25 % du tarif plein.

## **DIVERS**

- ▶ Une attestation de suivi des cours peut être délivrée à la demande des élèves.
- ▶ Changement de cours : dans la mesure des places disponibles et après accord de la direction et des enseignants concernés ; s'adresser à l'accueil du Centre des arts.



## TARIFS ÉCOLE DE MUSIQUE ET ÉCOLE DE DANSE

### RÉSIDENTS DE DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

QUOTIENT FAMILIAL	CODE TARIF	<b>MD1</b> Musique (instrument + formation musicale + orchestre) <b>Danse</b> (à partir niveau élémentaire)	<b>MD2</b> Musique (formation musicale ou ateliers) <b>Musique et Danse</b> (éveil - initiation)	
0 à 125 €	A	74,50 €	37,25 €	
0 à 125 €	B	80 €	40 €	
251 à 375 €	C	111 €	55,50 €	
376 à 500 €	D	130 €	65 €	
501 à 625 €	E	160 €	80 €	
626 à 750 €	F	195 €	97,50 €	
751 à 875 €	G	220 €	110 €	
876 à 1000 €	H	250 €	125 €	
1001 à 1125 €	I	280 €	140 €	Forfait 74,50 €
1126 à 1250 €	J	300 €	150 €	
1251 à 1375 €	K	320 €	160 €	
1376 à 1500 €	L	330 €	165 €	
1501 à 1625 €	M	345 €	172,50 €	
1626 à 1750 €	N	355 €	177,50 €	
1751 à 1875 €	O	375 €	187,50 €	
1876 à 2000 €	P	399 €	199,50 €	
2001 à 2125 €	Q	415 €	207,50 €	
2126 € et plus	R	435 €	217,50 €	

### RÉSIDENTS D'AUTRES COMMUNES

517 €

258,50 €

Forfait  
110 €

**LOCATION D'INSTRUMENTS** (sous réserve des disponibilités d'instruments)  
 Violon, clarinette, trompette, trombone, flûte, saxophone, violoncelle, contrebasse, saxophone baryton, clarinette basse, harpe celtique : 76 €  
 Une attestation d'assurance est à fournir pour l'instrument loué.

## TARIFS ATELIERS D'ARTS PLASTIQUE

### RÉSIDENTS DE DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

QUOTIENT FAMILIAL	CODE TARIF	<b>A1 Ateliers adultes</b> dessin, peinture, céramique, sculpture	<b>A2 Ateliers moins de 18 ans</b> Initiation au dessin, à la peinture, sculpture, céramique	<b>A3</b> Histoire de l'Art formule ticket
0 à 125 €	A	74,50 € + 43 €	37,25 € + 43 €	
0 à 125 €	B	80 € + 43 €	40 € + 43 €	
251 à 375 €	C	111 € + 43 €	55,50 € + 43 €	
376 à 500 €	D	130 € + 43 €	65 € + 43 €	
501 à 625 €	E	160 € + 43 €	80 € + 43 €	
626 à 750 €	F	195 € + 43 €	97,50 € + 43 €	6,50 €
751 à 875 €	G	220 € + 43 €	110 € + 43 €	la séance
876 à 1000 €	H	250 € + 43 €	125 € + 43 €	et
1001 à 1125 €	I	280 € + 43 €	140 € + 43 €	22 €
1126 à 1250 €	J	300 € + 43 €	150 € + 43 €	le carnet
1251 à 1375 €	K	320 € + 43 €	160 € + 43 €	de 4 séances
1376 à 1500 €	L	330 € + 43 €	165 € + 43 €	
1501 à 1625 €	M	345 € + 43 €	172,50 € + 43 €	
1626 à 1750 €	N	355 € + 43 €	177,50 € + 43 €	
1751 à 1875 €	O	375 € + 43 €	187,50 € + 43 €	
1876 à 2000 €	P	399 € + 43 €	199,50 € + 43 €	
2001 à 2125 €	Q	415 € + 43 €	207,50 € + 43 €	
2126 € et plus	R	435 € + 43 €	217,50 € + 43 €	

### RÉSIDENTS D'AUTRES COMMUNES

517 €+ 43 €

258,50 €+ 43 €

8,50 € la séance  
et 31 € le carnet  
de 4 séances

**LE CENTRE DES ARTS ANDRÉ-MALRAUX** est un établissement municipal d'enseignement artistique de la Ville de Douarnenez.

L'école de musique et danse et les ateliers d'art sont aussi présents « extra muros » et participent à l'animation culturelle du Pays de Douarnenez : concerts, spectacles, expositions, etc.

Les enseignants des ateliers d'art et de l'école de musique et danse interviennent également en milieu scolaire (primaire et secondaire) pour une initiation à la pratique artistique.

Dans le cadre de la convention avec le Conseil départemental du Finistère et de Douarnenez Communauté, des interventions musique et danse sont dispensées sur l'ensemble du territoire de Douarnenez Communauté.

L'école de musique et danse de Douarnenez reçoit le soutien financier du Conseil départemental du Finistère et de Douarnenez Communauté.

Les ateliers d'art reçoivent le soutien financier du Conseil départemental du Finistère pour la politique d'expositions.

Conception et réalisation graphique : L. + J.S. Roveri

Photographies : Hugo Gayrard

Impression : Imprimerie du commerce - Quimper



[accueil.emdap@mairie-douarnenez.fr](mailto:accueil.emdap@mairie-douarnenez.fr)

**88, RUE LOUIS-PASTEUR 29100 DOUARNENEZ**

**02 98 92 92 32**

